



## Installation de la mission d'information et d'évaluation sur la protection de l'enfance dans la Somme

Amiens, le jeudi 23 janvier 2025

**Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme a officiellement installé ce jour la mission d'information et d'évaluation dédiée au service de protection de l'enfance dans la Somme. Cette mission a pour objectif d'analyser et d'évaluer le fonctionnement des services de la protection de l'enfance ainsi que des structures partenaires qui œuvrent au quotidien pour accompagner les enfants et les familles du département. Elle formulera des propositions concrètes pour améliorer la prise en charge des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) avant l'été prochain.**

### Des travaux durant 4 mois, un rapport à l'issue

La mission d'information et d'évaluation est composée de 7 membres désignés à la représentation proportionnelle de l'Assemblée départementale à la plus forte moyenne. **En assurant la présidence de cette mission d'information et d'évaluation, Christelle Hiver, Présidente du Département, a souhaité que toutes les sensibilités politiques soient représentées.**

La mission est ainsi composée :

- Christelle HIVER, Présidente du Conseil départemental
- Olivier JARDÉ, Vice-présidente en charge de la prévention, de la protection de l'enfance, de la famille et de la santé, ainsi que Françoise RAGUENEAU, Vice-présidente, pour le groupe « Unis pour la Somme »
- Monique EVRARD, pour le groupe « Somme droite, centre et indépendants »
- Frédéric FAUVET, pour le groupe « La Somme en commun »
- Guillemette QUIQUEMPOIS, pour le groupe « Gauche démocrate et républicaine »
- Julie VAST, pour le groupe « Avenir solidaire et durable »

La mission, dont la durée est fixée à quatre mois, organise librement son activité dans son champ d'investigation. Elle permettra d'établir un état des lieux précis, d'identifier les axes d'amélioration des services de la protection de l'enfance, de l'Aide sociale à l'enfance et des structures partenaires.

Elle proposera, dans son rapport final rendu dans un délai de 2 mois maximum à compter de la date de clôture de ses travaux, des recommandations concrètes pour renforcer l'efficacité et la qualité des dispositifs existants pour la prise en charge des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Ce rapport sera présenté à l'ensemble de l'Assemblée départementale et fera l'objet d'un débat en séance, afin de permettre une réflexion collective et des décisions adaptées aux enjeux identifiés.

## Travailler de manière transparente pour agir efficacement

Lors de cette réunion d'installation, les membres de la mission ont défini conjointement les modalités de fonctionnement et la méthodologie de travail qui guideront leurs travaux, tout en déterminant les premiers axes de travail de la mission et le calendrier.

Il a été convenu, par l'ensemble des élus membres de la mission, que les travaux s'inscrivent dans la confiance. Les élus se sont engagés à mener leurs travaux de façon confidentielle. Cette mission s'inscrit dans une démarche construite, avec la volonté d'agir de manière transparente, efficace et en collaboration avec tous les acteurs concernés.

La protection de l'enfance est une priorité pour le Conseil départemental de la Somme, qui s'engage au quotidien à garantir la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants les plus vulnérables. En 2024, plus de 112 millions d'euros ont été consacrés à cette politique, en fonctionnement comme en investissement.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme, « **la mise en place de cette mission d'information et d'évaluation s'est déroulée avec les membres dans un état d'esprit que je souhaite le plus constructif possible, et sans récupération politique. J'ai souhaité que toutes les sensibilités politiques soient représentées. Nous avons 4 mois pour travailler dans l'intérêt général, et surtout dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Le Conseil départemental de la Somme, conscient du sujet comme bon nombre de Départements partout en France, entend se saisir de cette mission, sur laquelle l'Assemblée départementale a délibéré favorablement voici quelques semaines, pour améliorer, là où cela sera possible et nécessaire, le dispositif de protection de l'enfance dans notre département. Avec Olivier Jardé, Vice-président en charge de la prévention, de la protection de l'enfance, de la famille et de la santé, c'est un engagement que nous devons aux enfants qui nous sont confiés.** »

### CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

